

Avis de marché

Département de publication : 13

Travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté d'agglomération Salon – Etang de Berre – Durance
Direction des Finances – Service Maîtrise d'œuvre
281, Boulevard du Maréchal Foch
BP 274
13666 Salon de Provence

Correspondant : Gérard MARIN – Directeur de la Maîtrise d'œuvre (04 90 44 77 42)

Objet du marché : Aménagement de locaux pour l'antenne de Mallemort

Lieu d'exécution : Pont de la Tour – BP 46 – 13 370 Mallemort

☎ 04 90 57 46 15 📠 04 90 59 10 98

Caractéristiques principales :

Les travaux sont situés sur la commune de Mallemort

Les travaux ont pour objet d'aménager des locaux existants en bureaux et sanitaires.

Ils se décomposent en trois lots :

Lot 1. Petite maçonnerie, revêtement sols et murs, menuiserie.

Lot 2. Électricité.

Lot 3. Climatisation / Chauffage.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget de la Communauté d'agglomération Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

Unité monétaire utilisé : euro.

Durée du marché ou délai d'exécution : le marché est un marché adapté établi pour une période globale maximale de 10 semaines.

La prestation démarrera sur ordre de service.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : semaine 10

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Un DC1 ou document équivalent dûment rempli et signé
Un DC2 ou document équivalent dûment rempli et signé.

Critères d'attribution :

Jugement des candidatures :

-Garanties et capacités techniques et financières
-Références professionnelles

Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix (55%)

- Valeur technique (35%) : la valeur technique sera jugée en fonction du mémoire technique qui devra comporter :

- . la nature des matériaux utilisés,
- . les moyens matériels mis à disposition pour l'exécution du présent marché,
- . les moyens humains mis à disposition pour l'exécution du présent marché.

- Agencement du planning (10%),

Type de procédure : procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres : 20 février 2012 à 16 heures 30

Autres renseignements :

Service de la Maîtrise d'œuvre
Tél. 04 90 44 77 42 – Fax. 04 90 44 77 49

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les entreprises intéressées peuvent obtenir gratuitement le dossier de consultation, après en avoir fait la demande par fax au : 04 90 44 77 49 ou par courriel à gerard.marin@agglopole-provence.org

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les plis devront être transmis sous plis recommandés avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Agglopole Provence
281 Bd du Maréchal Foch
Service de la Maîtrise d'oeuvre
B.P. 274
13666 Salon de Provence

Ou déposés contre récépissé au Service de la Maîtrise d'œuvre à l'adresse suivante :

197 rue du Pavillon
Square Docteur François Blanc
13 300 Salon-de-Provence

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17h hors jours fériés

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française

Aucune offre dématérialisée ne sera admise.

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 janvier 2012